



**Alliance**  
**programme de soutien aux artistes**

**Guide de l'artiste : Accompagnement jumelé pour artistes**  
**Mandoline Hybride + MAI**  
**2020–2021**

## Guide de présentation de demandes

### Salon58

Salon58 est un espace culturel situé à Marsoui en Gaspésie, qui mise sur l'expérimentation artistique, la pluridisciplinarité et la proximité avec le public, favorisant les rencontres à échelle humaine. Produit par [Mandoline Hybride](#), le projet accueille depuis 2018 des artistes en résidence, des concerts intimistes et des projections à la belle étoile, ainsi que diverses activités culturelles. Pour en savoir plus sur la programmation et le lieu : [mandolinehybride.com/salon58](http://mandolinehybride.com/salon58)

Marsoui est une municipalité d'environ 250 personnes de la MRC de la Haute-Gaspésie, à environ 8 heures de voiture de Montréal. Salon58 est situé à environ 5 minutes de voiture du coeur du village, du fleuve et de la route 132, à l'intérieur des terres. Le lieu est campé en nature, bordé par la rivière Marsoui et les montagnes, entouré d'arbres, sans voisins immédiats.

Les résidences artistiques de Salon58 sont des résidences partagées. Les artistes sont hébergé.e.s dans des chambres privées avec leur propre bureau de travail, tout en partageant les espaces communs durant toute la semaine (boudoir, salon/piano/espace de mouvement, atelier, cuisine). Il sera donc possible d'échanger avec 1 ou 2 autres artistes en résidence au même moment.

### Alliance

Accueillant entre 10 et 15 artistes, collectifs et compagnies par année, Alliance, le programme de soutien aux artistes du MAI, offre aux participant.e.s un encadrement et un appui à la coordination de projets, ainsi qu'une allocation spéciale qui sert à couvrir une large gamme de services liés à leurs besoins en matière d'apprentissage, de création, de mentorat, de collaboration et de professionnalisation.

### Un programme, trois volets

Le programme Alliance comprend trois volets : le programme général, les accompagnements jumelés et les appuis ponctuels. Ce guide présente les directives relatives à **l'accompagnement jumelé pour artistes Mandoline Hybride +MAI**. Si vous souhaitez en savoir plus sur le **programme général** et/ou les **appuis ponctuels et/ou d'autres accompagnements jumelés**, ils ont des directives distinctes, toutes deux disponibles sur le site web du MAI. Les candidat.e.s peuvent déposer des demandes dans les trois volets simultanément. Une candidature par volet peut être présentée par chaque artiste.

## Accompagnement jumelé pour artistes - Mandoline Hybride + MAI

L'accompagnement jumelé Mandoline Hybride + MAI soutient la maturation artistique et le cheminement professionnel des artistes rencontrant des obstacles structurels et systémiques dans leur participation aux arts en raison de leur (s) identité (s) revendiquée (s) et/ou perçue (s) par la société.

L'accompagnement jumelé Mandoline Hybride + MAI offre à l'artiste sélectionné.e :

- 1) un accompagnement continu (orientation, assistance, soutien, mises en contact, formations, rencontres, etc.), un accès aux studios du MAI, ainsi qu'une allocation monétaire (5 000\$) permettant le développement d'un projet ;
- 2) Une résidence d'une semaine au printemps 2021, suivi d'une présentation au terme de la résidence dans le cadre de la programmation régulière de Salon58 (avec cachet de 1 000\$).

### Date limite

15 juillet 2020

### Annnonce des résultats

Fin septembre 2020

Tous.te.s les candidat.e.s recevront une réponse, quels que soient les résultats de leur demande

## 1. Formulaire de demande

Accompagnement jumelé Mandoline Hybride + MAI pour artistes:

<https://form.jotform.com/201358315450246>

Consultez l'**Annexe** pour un aperçu du formulaire de demande.

## 2. Nature de l'aide

### Nature de la contribution du MAI :

- Un soutien personnalisé à la coordination du projet;
- Une allocation spéciale de 5000\$ (consultez le document Allocations pour plus d'informations sur les allocations du MAI ainsi que les dépenses admissibles et inadmissibles)
- des opportunités de formation et de réflexion collective (rencontres avec d'autres artistes, activités de groupe, clinique de demande de bourses, etc.)

- un accès aux studios de répétition du MAI (résidence de 40 heures)

#### **Nature de la contribution de Salon58:**

- Une résidence à Salon58 d'environ 9 jours, suivi d'une présentation et d'une rencontre avec le public (Salon58 prend en charge les frais, la promotion, la technique et l'accueil du public)
- Un cachet de 1 000 \$

L'artiste sera hébergé.e à Salon58, recevra un per diem pour ses frais de séjour, ainsi qu'une contribution aux frais de transport en voiture ou par bus pour l'aller-retour Montréal-Marsoui.

#### **Quelques informations pour bien préparer votre demande et votre séjour :**

- ❖ Salon58 se prête davantage à la réflexion, à l'écriture, au travail de mouvement en solo, à la construction de petits éléments de décor. Un accès à un grand studio de danse peut être discuté selon les besoins de l'artiste. Le lieu n'est pas équipé pour travailler l'éclairage, les grandes scénographies, les travaux de menuiserie lourds, etc.
- ❖ Internet haute-vitesse est disponible à Salon58 et est très efficace. Cependant, notez qu'il n'y a pas de réseau cellulaire sur place. Il faut faire 5 minutes de voiture pour capter le réseau.

### **3. Qui peut soumettre une demande ?**

**Les artistes de tous les champs de pratique ou interdisciplinaires peuvent soumettre une demande. Merci de noter que ce partenariat est uniquement ouvert aux candidatures individuelles.**

En outre, le/la candidat.e doit s'identifier en tant que membre de l'un des groupes suivants : les artistes Autochtones (Premières Nations, Inuit, et Métis), les artistes racisé.es (y compris les artistes récemment immigré.es), les membres des communautés 2SLGBTQQIPAA+ ainsi que les artistes neurodivers.es, ayant des capacités différentes ou vivant une situation de handicap ou de maladie chronique.

Nous sommes conscient.es que l'identité de chaque personne est fondamentalement plurielle, multidimensionnelle, changeante et évolutive, et que de nombreuses personnes préfèrent s'identifier de manière fluide. Nous invitons les artistes dont c'est le cas à nous

envoyer leurs candidatures, à partir du moment où iel vivent les réalités des membres de l'un ou plus des groupes cités ci-dessus.

**Les champs artistiques admissibles incluent, entre autres :**

- Arts de la scène : théâtre (incluant la mise en scène et l'assistance à la direction théâtrale), musique, performance, danse et cirque. Les dramaturges sont également invité.es à postuler.
- Arts visuels
- Cinéma et vidéo
- Littérature : conte, fiction, textes littéraires, poésie, slam, etc.
- Arts interdisciplinaires, pratiques artistiques nouvelles et/ou hybrides

Autres conditions d'admissibilité :

- Être citoyen.ne canadien.ne ou résident.e permanent.e
- Être domicilié.e.s à Tiohtià:ke/Montréal

Si vous avez le moindre doute sur votre admissibilité à cet accompagnement jumelé, que ceci concerne le lieu de votre résidence, votre pratique artistique, ou tout autre aspect, merci de contacter Nayla Naoufal au MAI. [engagement@m-a-i.qc.ca](mailto:engagement@m-a-i.qc.ca)

**Projets inadmissibles**

Les propositions suivantes ne seront pas retenues :

- Projet présenté par un.e employé.e ou par un.e membre du Conseil d'administration du MAI ou de Salon58 ou encore par leur parenté en ligne directe;
- Projet déjà réalisé au moment de l'inscription, à l'exception des projets de recreation d'une œuvre;
- Projet au contenu sectaire relatif à l'appartenance ethnique, au genre et/ou à la religion;
- Projet réalisé dans le cadre d'un programme universitaire de 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> cycle;
- Projet visant le démarrage d'une entreprise ou d'un atelier de création conçu à des fins commerciales.

**4. Évaluation des demandes**

**Les candidat.es sont invitées à consulter les documents « Vision interculturelle ».**

Les demandes sont évaluées par un comité constitué par des membres de l'équipe de Mandoline Hybride et du MAI, selon les critères suivants :

**Pertinence pour le mandat d'Alliance (10 points)**

- Identification avec l'un ou plus des groupes ciblés (ou le fait de vivre leurs réalités et expériences, si l'artiste conçoit son identité de manière fluide) (7 points)
- Rigueur du processus artistique (3 points)

**Impact (10 points)**

- Impact des services et activités demandés sur l'épanouissement du/de la candidat.e, ses apprentissages et l'élimination de ce qui fait obstacle à leur pleine participation au milieu des arts.

**Faisabilité (10 points)**

- Faisabilité technique et budgétaire des activités et services prévus, selon le budget et l'échéancier proposés

**Renseignements supplémentaires**

**Nayla Naoufal**  
Coordonnatrice engagement  
artistique au MAI  
[engagement@m-a-i.qc.ca](mailto:engagement@m-a-i.qc.ca)

**Priscilla Guy**  
Directrice générale et artistique de  
Mandoline Hybride / Salon58  
[mandolinehybride@gmail.com](mailto:mandolinehybride@gmail.com)

**Annexe**

**Aperçu : formulaire d'inscription – Accompagnement jumelé pour artistes Mandoline Hybride + MAI**

**Il ne s'agit pas d'un formulaire de demande officiel. Vous devez remplir le formulaire en ligne pour présenter une demande.**

---

**Alliance – Accompagnement jumelé pour artistes Mandoline Hybride + MAI**

Date limite: 15 juillet 2020 à 23 h 59

Les champs suivis d'une étoile (\*) sont requis.

### 1. Renseignements sur le/la candidat.e

- ✓ Prénoms et nom \*
- ✓ Pronom (s) utilisé (s) et comment les accorder
- ✓ Age \*
- ✓ Langue de correspondance préférée (français/anglais) \*
- ✓ Adresse et téléphone du ou de la candidat.e \*
- ✓ Arrondissement \*
- ✓ Courriel \*
- ✓ Statut de résident.e permanent.e ou citoyen.nne canadien.nne \*
- ✓ Biographie de l'artiste (250 mots) \*

### 2. Pertinence pour le mandat du partenariat

*1) Vous identifiez-vous comme faisant partie de l'un des groupes d'intérêt pour ce partenariat? Nous sommes conscient.es que l'identité de chaque personne est fondamentalement plurielle, multidimensionnelle, changeante et évolutive. Nous sommes ainsi conscient.es du caractère pluriel des identités de nos candidat.es et, pour certain.es, de vos manières fluides de vous définir, et nous ne souhaitons pas vous placer dans des cases. Si vous préférez vous identifier d'une manière fluide, pouvez-vous décrire vos réalités et vos expériences en connexion avec l'une ou plusieurs de ces communautés?*

#### *PARTIES OPTIONNELLES DE LA QUESTION*

*2) Nous nous intéressons entre autres (mais pas uniquement) aux démarches artistiques interculturelles, intersectionnelles ou interdisciplinaires. Si c'est le cas pour votre projet, expliquez. 3) Si vous êtes un.e personne Autochtone et que vous adoptez ou vous inspirez de méthodologies et de manières de faire et savoir Autochtones dans votre pratique de artiste, merci d'expliquer. Si vous êtes un.e personne Autochtone et que vous ne travaillez pas avec ces manières de faire et de savoir, ou ces méthodologies, ignorez simplement cette question s'il vous plaît.*

### 3. Description détaillée de la demande de soutien (de 500 à 1000 mots) \*

*Veillez détailler votre demande de soutien :1) Décrivez le projet sur lequel vous souhaitez travailler 2) Expliquez brièvement votre intérêt pour l'accompagnement jumelé Mandoline Hybride + MAI, ainsi que les raisons de votre motivation pour vous*

*rendre à Salon58 faire une résidence et présenter votre travail 3) Indiquez le type ou les types de soutien et de services que vous sollicitez auprès du MAI (justifiez vos choix de services et de mentor.es, conseillers,ères et collaborateurs.trices); 4) Décrivez l'incidence que cet accompagnement jumelé aura sur votre parcours et/ou votre pratique artistiques*

#### **4. Échéancier**

*Présentez le déroulement de votre projet sous forme abrégée (incluant le début et la fin des activités d'appui). Comment votre projet s'étalera dans le temps, incluant les activités de soutien ? Téléchargez un seul document.*

#### **5. Budget du projet \***

*Chaque candidat.e doit fournir un budget qui présente les dépenses liées à son projet. Veuillez indiquer si le MAI et Salon58 seront la seule source de soutien financier, ou si vous prévoyez avoir un appui d'autres sources de financement (confirmées ou en attente). **Vous avez des doutes concernant la préparation d'un budget pour ce programme ? Vous pouvez consulter un budget type dans le formulaire de candidature.***

#### **6. Adaptation du projet à une nouvelle possible éclosion de la Covid-19**

- Description de votre projet adapté (600 mots) \*

*Dans le cas où une nouvelle vague d'éclosion de Covid-19 vous empêche d'accéder à des studios et de rencontrer en présentiel vos collaborateurs.trices, et vos mentor.es, veuillez svp proposer un "Plan B", adaptant votre projet à un contexte de confinement strict et de distanciation sociale (rencontres en ligne, élaboration d'autres manières de faire...). N'oubliez pas de consulter vos mentor.es et collaborateurs.trices, si vous en avez déjà, sur leur possibilité de collaborer avec vous dans un contexte de confinement, et expliquez comment vous procéderez avec eux. Dans le cas où vous aviez prévu de travailler en studio, prévoyez et décrivez une alternative. **Dans le formulaire, vous pourrez consulter les différentes options prévues par Salon58 en fonction du contexte en matière de santé publique.***

- Budget de ce projet « confiné »



## 7. CV

- CV du/de la candidat.e et, si possible, des mentors et des collaborateurs.trices impliqué.e.s dans le projet \*

*Veillez télécharger votre CV, ainsi que le CV des personnes avec lesquelles vous souhaitez collaborer au moment de votre accompagnement par le MAI en 2020-21 (exemple : artistes mentor.es, conseillers.ères en accessibilité, personnes rédigeant des demandes de bourses, concepteurs.trices de son etc.).*

## 8. Documentation

- Liens web

*Sites web personnels, Soundcloud, Tumblr, Instagram, Myspace, etc. Si vous n'avez pas des sites web à partager, vous pouvez simplement laisser ces champs vides.*

- Autres documents

### TÉLÉCHARGEZ DES FICHIERS

Types de fichiers permis : pdf, doc, docx, xls, xlsx, csv, txt, rtf, html, zip, mp3, mp4, m4v, wma, mpg, flv, avi, jpg, jpeg, png, gif, mov

Taille maximale par fichier : 5 Mb

15 fichiers maximum

### **Fichiers excédant 5 Mb (ex. fichiers vidéo et certains dossiers de documentation au format PDF)**

*Nous ne pouvons pas accepter le téléchargement direct de fichiers qui dépassent une taille de 5 Mb. Pour partager ces fichiers avec nous, veuillez les télécharger vers un service tiers (ex. Google Drive, Dropbox, YouTube, Vimeo); vous pouvez ensuite nous fournir, dans un seul document, les URL et mots de passe pour visionner vos documents en ligne.*